

DÉLIBÉRATION CM-2021-002

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021 – BUDGET ASSAINISSEMENT PRESTATIONS DE SERVICES

SÉANCE DU 8 MARS 2021

Étaient présents : M. de Bourrousse, Maire, M. Millot, M. Valentin, M. Thiémonge, Mme Poletto, M. Devred, Mme Conesa-Rouat, M. Mouty, Adjoints, M. Andrade Dos Santos, M. Buisserez, M. Chardon, Mme Dabrowski, M. Daniel, M. Ferrand, Mme de Freitas, Mme Gaultier, Mme Karam, Mme Le Guilloux, M. Martin, M. de Saint-Romain, Mme Sanches Mateus, Mme Souchet, Mme Zanotti, Mme Miel, Mme Ratti, M. Ageitos, M. Cuisigniez, Mme Chalvignac, M. Drougard et Mme Bernard.

Avaient donné pouvoir : Mme Dussous à Mme Poletto, Mme Lucas à M. de Bourrousse, Mme Borias à M. Thiémonge.

Était absent non représenté :

DÉLIBÉRATION CM-2021-002

SÉANCE DU 8 MARS 2021

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021 – BUDGET ASSAINISSEMENT PRESTATIONS DE SERVICES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2312-1 et D. 2312-3,

Vu le rapport présenté par le Maire et par l'adjoint au Maire délégué aux finances, qui est annexé à la présente délibération,

Considérant que dans les communes de 3 500 habitants et plus, il est présenté au Conseil Municipal un rapport sur les orientations budgétaires, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget primitif,

Considérant que le rapport donne lieu à un débat en Conseil municipal et qu'il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique,

Considérant les délibérations n°CM-2019-62 et CM-2019-63 du 16 décembre 2020, approuvant l'ouverture d'un budget « Assainissement Prestations de services » et la signature d'une convention de gestion transitoire de la compétence « Eau potable, Assainissement, Eaux pluviales urbaines » avec la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine,

Après avis de la Commission Finances – Développement Économique – Administration Générale – Ressources Humaines - Communication du jeudi 4 mars 2021,

Sur proposition de M. Alain THIÉMONGE, rapporteur de ce dossier,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, par 33 voix exprimées, 31 pour et 2 abstentions (M. Drougard et Mme Bernard),

DÉLIBÈRE

Article 1 : PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2021 du budget Assainissement Prestations de services.

Article 2 : APPROUVE le rapport d'orientations budgétaires 2021 annexé à la présente délibération.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :
- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Trésorier.



Le Maire,



Arnaud de Bourrousse

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217801240-20210308-CM-2021-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2021

Affichage : 10/03/2021